Mobilisation, investissements et projets de l'Industrie Cimentière pour décarboner et permettre d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Conférence de presse du 26/05/21 - Paris



La feuille de route de décarbonation de l'Industrie cimentière

L'Industrie Cimentière est fière de partager sa feuille de route de décarbonation établie dans le cadre du Conseil National de l'Industrie.

- La décarbonation du secteur est un process continu puisque les émissions ont baissé de 40 % entre 1990 et aujourd'hui et la trajectoire fixée prévoit une baisse supplémentaire de 24 % d'ici 2030. Les investissements industriels sont conséquents, de l'ordre de plusieurs centaines de millions d'euros par an. Parallèlement, l'ensemble de la profession travaille sur les innovations de demain qui permettront d'aller plus loin et d'atteindre -85 % en 2050. Ce sont par exemple les technologies de CCS et de CCU, mais également celles de l'hydrogène.

Les efforts consentis aujourd'hui ou demain sont conditionnés à un certain nombre de paramètres pour que l'industrie puisse rester compétitive : une électricité décarbonée et compétitive, un mécanisme de protectio aux frontières pour éviter les fuites de carbone, le soutien des pouvoirs publics dans le cadre des plans de

Une ambition : atteindre en 2050, la neutralité carbone de la construction

La profession s'engage également à travailler avec l'ensemble de la chaine de valeur de la construction pour baisser encore plus l'empreinte carbone des ouvrages. Les leviers existent et ils sont très nombreux : sur la logistique, sur la conception des ouvrages, pour construire en optimisant la matière, en volume comme en

L'Industrie Cimentière s'inscrit donc totalement dans la logique de la RE2020 qui prévoit de baisser progressivement les seuils carbone des bâtiments d'ici 2030. C'est pourquoi elle tient à l'affirmer, la construction bas carbone n'est pas synonyme de construction en bois. La profession regrette que les arbitrages pris par les pouvoirs publics laissent penser que les produits bois et biosourcés sont la seule solution pour décarboner la construction.

La Stratégie Nationale Bas Carbone semble être à la base de cette volonté d'augmenter le stockage carbone biogénique; outre des hypothèses contradictoires et peu réalistes, nombre d'études montrent que le stockage du carbone en forêt est plus bénéfique pour l'environnement que le stockage dans les produits bois. Ce qui se comprend simplement lorsqu'on imagine que seule une petite partie du bois prélevé dans la forêt peut aller dans la construction...

L'Industrie Cimentière appelle donc à une politique de décarbonation ambitieuse, mais juste, car basée sur la neutralité technologique, et efficace, car basée sur des méthodologies partagées par les experts internationaux.

L'Industrie Cimentière est engagée dans une stratégie ambitieuse de réduction de ses émissions, en phase avec la SNBC. Des investissements conséquents sont en cours : l'aboutissement des nombreux travaux de recherche et de normalisation sur les ciments à faible empreinte carbone va se traduire par la mise sur le marché de nouveaux produits.

Plus que jamais l'industrie cimentière est au service des territoires pour valoriser les déchets dans une logique d'écologie territoriale. La réduction de 24 % des émissions en 2030 correspond à une baisse de plus de 2 millions de tonnes de CO2. Et l'étape d'après est engagée avec les travaux sur les technologies de rupture.

L'industrie cimentière se mobilise pour travailler avec l'ensemble des acteurs de la filière de la construction pour actionner les très nombreux leviers de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments. Une baisse de plus du tiers du poids carbone de la partie en béton des ouvrages est atteignable

La construction bas carbone c'est une démarche de progrès, l'affaire de tous, qui doit profiter de la complémentarité des performances entre les matériaux, sans exclure, en jouant intelligemment sur des matériaux.

L'industrie cimentière appelle à revenir sur les arbitrages politiques et sur les idées reçues qui considèreraient que construire bas carbone, c'est d'abord construire en bois ou en biosourcé. Elle appelle à la neutralité technologique, donc à une obligation de performances avec des objectifs de décarbonation ambitieux, et non à une obligation de moyens.

Une ambition environnementale nationale doit mobiliser les atouts et les expertises de l'ensemble des matériaux et des filières.

Télécharger le dossier de presse : Ciment et construction béton, au cœur de la décarbo

Fichier

Dossier de presse - Ciment et construction béton, au cœur de la décarbonation

Télécharger

Retrouvez toutes nos publications

sur les ciments et bétons sur

Consultez les derniers proiets publiés Accédez à toutes nos archives Abonnez-vous et gérez vos préférences Soumettez votre projet

Article imprimé le 18/11/2025 © infociments.fr